

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Immigration clandestine : des expatriés en provenance du Cameroun arrêtés à la frontière

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN groupe de clandestins a été interpellé au cours d'une patrouille mixte composée de la brigade de gendarmerie territoriale de Meyo-kye, des éléments de la police nationale et ceux de l'armée de terre. Ces derniers, en provenance du Cameroun, avaient pour objectif de rallier Libreville, la capitale gabonaise.

En effet, suite à une information détenue par les agents des forces de défense au sujet d'un groupe de clandestins en provenance du Cameroun, qui devaient gagner le Gabon par les frontières Gabon-Guinée équatoriale et Gabon-Cameroun, ceux-ci vont se déployer sur le terrain pour mettre la main sur ces ressortissants ouest-africains. Ainsi, le jour de l'arrestation de ces clandestins, le premier groupe est repéré à la frontière

Gabon -Guinée équatoriale, plus précisément au village Mebo'o à 3 heures du matin et le second au village N'kodjene sur l'axe Akamsi du côté de la frontière avec le Cameroun, à 5 heures du matin. Tous seront neutralisés. Lors de la vérification des identités de ces derniers, il ressort qu'il y a des Burkinabés, des Maliens et des Nigériens. Selon les déclarations des clandestins, ce réseau serait entretenu par un certain Davido

et son complice Youssouf, tous deux de nationalité camerounaise. Les immigrés disent avoir payé cher leur débarquement aux frontières par les passeurs. Lesquels, par la suite, les ont délestés de tous leurs biens, avant de repartir. Les clandestins devaient donc se débrouiller eux-mêmes une fois au Gabon, pour chercher à gagner Libreville, la capitale.



Photo: AFE

Une vue de quelques clandestins arrêtés aux frontières avec le Cameroun et la Guinée équatoriale.

Port-Gentil : un locataire refuse de libérer un local malgré la sommation du bailleur

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LORSQUE l'ancien travailleur de Shell Gabon Charles Boussougou Inanga quittait le monde des vivants le 16 avril 1987, il était loin d'imaginer que son investissement serait sujet à problème, causé non pas par sa progéniture, mais par un locataire qui refuse de libérer les lieux, au quartier Trois-Filaos à Port-Gentil. Selon l'un des fils du défunt, Patrice Boussougou, âgé de 53 ans, il ressort qu'en 2012, le ressortissant nigérian Ifaeny Alucko, 43 ans, sollicite auprès de lui la location d'un local, pour le transformer en bar-dancing. Les deux parties tombent d'accord sur le prix du loyer, soit 240 000 francs le mois. Mais en 2018, le locataire aurait trempé dans un double trafic de cannabis et de prostitution à l'intérieur même de l'établissement. Sonné par les plaintes du voisinage sur les agissements de son locataire, Patrice Boussougou demande alors à ce dernier de libérer les lieux et engage une procédure en 2021 auprès du Tribunal de première instance de



Photo: Jean Paulin Allogo

Une vue du local occupé par le Nigérian.

Port-Gentil. Un expert des Travaux publics est mandaté pour faire l'évaluation. Ifaeny Alucka refuse de partir, prétextant que les travaux de transformation lui auraient coûté 25 millions de francs. Pendant ce temps, ce dernier accumule 75 mois de loyer impayés, soit 4 ans sans déboursier le moindre franc. Ce qui donne la bagatelle de 18 millions de francs. Pis, le Nigérian choisit d'habiter désormais dans le bar dancing. Ne s'empêchant pas de dire à qui veut l'entendre que rien ne lui arrivera. Une situation désespérante pour le propriétaire qui, bien que la justice ait été saisie depuis des années, peine à rentrer dans ses droits.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
Notre ambition : mieux vous servir

Autorité Administrative
Zone d'Investissement Spéciale
de Nkok

Campagne d'Immatriculation des Travailleurs de la ZIS de NKOK

PERSONNEL DE LA ZIS

La CNSS se rapproche de vous afin de procéder
dès maintenant à

votre immatriculation

📍 **ZIS de NKOK**

DU 20 NOVEMBRE AU 1^{er} DECEMBRE 2023

PLUS PRÈS DE VOUS !
RETROUVEZ-NOUS SUR

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavéa • B.P. : 134 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
Cellule plaintes clients : 1431 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel